

FORMULE 141(1)

SUBPOENA (POUR TÉMOIGNER À L'AUDIENCE)

COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT

ENTRE :

(nom)

appellant,

et

SA MAJESTÉ LA REINE,

intimée.

SUBPOENA

À : (Nom et adresse du témoin)

VOUS ÊTES REQUIS DE VOUS PRÉSENTER DEVANT LA COUR afin d'y témoigner lors de l'instruction de la présente instance le (jour) (date), à (heure), à (adresse) et d'y demeurer jusqu'à ce que votre présence ne soit plus requise.

VOUS ÊTES REQUIS D'APPORTER AVEC VOUS et de produire, lors de l'instruction, les objets et documents suivants : (Indiquer la nature et la date de chaque document et objet et donner suffisamment de précisions pour permettre d'identifier chaque document et objet.)

L'INDEMNITÉ de présence pour jour(s) est signifiée en même temps que le présent subpoena et calculée conformément au tarif A de l'annexe II des *Règles de la Cour canadienne de l'impôt (procédure générale)*, comme suit :

| | | | |
|---|-------------|-------|----|
| Indemnité de présence | \$ par jour | | \$ |
| Indemnité de déplacement | | | \$ |
| Indemnité quotidienne de logement et de repas | | | \$ |
| | | _____ | |
| TOTAL | | | \$ |

Si votre présence est requise pour une plus longue période, vous aurez droit à une indemnité de présence supplémentaire.

SI VOUS NE VOUS PRÉSENTEZ PAS OU NE DEMEUREZ PAS PRÉSENT COMME LE REQUIERT LE PRÉSENT SUBPOENA, UN MANDAT D'ARRESTATION PEUT ÊTRE DÉCERNÉ CONTRE VOUS.

Date:

Délivré par _____
Greffier

Adresse du bureau
de la Cour _____

Le présent subpoena a été délivré à la demande de la personne suivante et toute demande de renseignements peut lui être envoyée à l'adresse suivante :

(Nom, adresse et numéro de
téléphone de l'avocat ou de la partie qui signifie le subpoena)